

Charte d'Usage Numérique – Îlot de la Minoterie

La Charte des Usages Numériques définit les règles d'utilisation des ressources numériques pour garantir un usage sécurisé, confidentiel et performant, tout en offrant un accès libre à Internet.

La mise à disposition des outils et des moyens d'accéder aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans les missions de service public de la médiathèque.

I Objectifs et portée

- 1.1 Elle agit comme un code de bonne conduite, précisant les responsabilités des utilisateurs en accord avec la législation et les règles de courtoisie et de respect d'autrui.
- 1.2 L'utilisation des ressources numériques vaut acceptation de la charte, qui est affichée en permanence et accessible sur le site internet de la mairie.

II Offre de ressources numériques

- 2.1 La médiathèque met à disposition des postes informatiques (avec bureautique, Internet, jeux vidéo), un accès Internet et Wifi haut débit, et divers matériels périphériques (imprimantes, casques, manettes).
- 2.2 Sont également disponibles des tablettes numériques, des consoles de jeu vidéo, et des liseuses numériques.
- 2.3 Des services annexes comme un photocopieur et un scanner sont proposés dans le cas d'accompagnement personnel pour des démarches ou lors d'atelier spécifique (ex : rédaction d'un CV)
- 2.4 Des ateliers thématiques (informatique, Internet, pratiques créatives, jeux vidéo...) ou des rendez-vous individuels peuvent être proposés.

III Conditions d'accès

- 3.1 L'accès aux outils numérique est **libre et gratuit** pendant les horaires d'ouverture de l'îlot de la Minoterie.
- 3.2 Une **inscription** peut être requise pour certains postes en cas d'affluence
- 3.3 La **réservation** est possible ; un retard de plus de 10 ou 15 minutes annule la réservation, et la durée peut être réduite en cas de forte affluence.
- 3.4 Pour les mineurs, l'utilisation d'un outil numérique, y compris les consoles de jeux vidéo, nécessite l'autorisation signée d'un responsable légal et l'inscription à la médiathèque.
- 3.5 L'accès aux jeux vidéo est limité par la classification PEGI (seuls les jeux PEGI 3, 7 et 12 ans sont autorisés sur place, les PEGI 16 et 18 ans sont réservés à l'emprunt).
- 3.6 L'accès peut être suspendu pour maintenance, panne ou raisons d'organisation.

IV Règles d'utilisation et de bonne conduite

- 4.1 Les usagers doivent observer un **comportement calme et respectueux** et s'abstenir de manger ou boire près des équipements. L'usage du téléphone doit rester discret.
- 4.2 Le **matériel doit être utilisé avec soin** et restitué dans son état initial ; toute anomalie doit être signalée. Il est interdit de modifier la configuration matérielle ou logicielle, ou d'installer des programmes.
- 4.3 Les **périphériques de stockage personnels sont autorisés**. Il est interdit d'enregistrer des fichiers personnels sur les disques des postes, sauf pour des activités encadrées.
- 4.4 **L'utilisation de casques** est à privilégier pour toute écoute lors de l'utilisation des outils numériques.
- 4.5 **L'utilisation d'Internet est libre**, y compris les outils de communication en ligne (chats vocaux avec casque et micro, dans le respect des autres usagers).

V Respect de la législation et éthique

- 5.1 La consultation d'Internet est soumise au **strict respect de la législation française**.
- 5.2 Sont **strictement interdits** les sites et contenus à caractère pornographique, faisant l'apologie de la violence, du racisme, de la xénophobie, de la pédophilie, de la discrimination, de la haine, portant atteinte à la dignité humaine, ou incitant aux crimes, délits ou au suicide.
- 5.3 Les usagers doivent **respecter les droits d'auteur, les droits voisins et la propriété intellectuelle**.
- 5.4 Il est interdit de tenter d'accéder frauduleusement à des fichiers ou dossiers n'appartenant pas à l'utilisateur. Il est conseillé de ne pas communiquer de coordonnées ou codes personnels et d'effacer l'historique de navigation après chaque session.

VI Responsabilités et Mise en garde

- 6.1 L'**usager est seul responsable** de l'utilisation des services, des données consultées et transférées, de l'affichage sur écran, et de la protection de ses propres données. Toute dégradation du matériel engage sa responsabilité et peut entraîner une obligation de remboursement. Chacun et chacune s'engage à respecter les règles d'utilisation des sites Internet, et notamment des réseaux sociaux dont la plupart ne sont accessibles qu'à partir de treize ans.
- 6.2 La **médiathèque n'assume aucune responsabilité** :
 - sur les services Internet, le contenu des sites consultés et la qualité de l'information,
 - sur l'interruption de services, des problèmes techniques, la perte de données ou de fiabilité de transmission.
- 6.3 Le personnel ne peut garantir l'aboutissement de toutes les demandes d'assistance, ni réaliser des procédures administratives en ligne à la place de l'utilisateur.

VII Mise en garde, contrôles et sanctions

- 7.1 Le personnel se réserve le droit de **surveiller les sites consultés**, de consulter l'historique, de contrôler l'usage du poste (y compris à distance).
- 7.2 Conformément aux lois antiterroristes (par exemple, la loi du 23 janvier 2006), la **médiathèque a l'obligation de conserver les données d'usage** (navigation, dates, heures) pour une **durée d'un an**.
- 7.3 Le non-respect de la charte ou des lois peut entraîner l'**arrêt immédiat de la consultation** et des **sanctions** (suspension provisoire ou définitive de l'accès). Toute tentative de contournement des systèmes de sécurité entraînera une interdiction d'accès définitive et pourra faire l'objet de poursuites pénales.